

223C1013
FR0000052516-FS0537

3 juillet 2023

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

VILMORIN & CIE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 juin 2023, le concert¹ composé des sociétés Limagrain, Groupe Limagrain Holding² (« GLH »), Selia, Limagrain Participations³, et Bpifrance Participations SA⁴ (« Bpifrance ») a déclaré avoir franchi en hausse, le 28 juin 2023, le seuil de 90% des droits de vote de la société VILMORIN & CIE et détenir 19 169 217 actions VILMORIN & CIE représentant 34 816 699 droits de vote, soit 83,65% du capital et 90,02% des droits de vote de cette société⁵, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
GLH	13 450 186	58,69	26 900 372	69,55
Limagrain	1 605 725	7,01	2 982 325	7,71
Selia	1 265 600	5,52	2 086 296	5,39
Limagrain Participations	1 538 802	6,71	1 538 802	3,98
Total groupe Limagrain	17 860 313	77,93	33 507 795	86,64
Bpifrance Participations SA	1 308 904	5,71	1 308 904	3,38
Total concert	19 169 217	83,65	34 816 699	90,02

Ce franchissement de seuil résulte de l'acquisition d'actions VILMORIN & CIE sur le marché par la société Limagrain Participations³ dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée qu'elle a initiée sur les actions de cette société⁶.

¹ Cf. notamment D&I 210C0274 du 24 mars 2010, D&I 216C2946 du 28 décembre 2016 et D&I 220C4926 du 10 novembre 2020.

² Société anonyme contrôlée par la société coopérative agricole Limagrain (regroupant environ 1 300 agriculteurs) et la société par actions simplifiée Selia, elle-même contrôlée par la société coopérative agricole Limagrain.

³ Société détenue à 100% par la société coopérative agricole Limagrain (regroupant environ 1 300 agriculteurs).

⁴ Contrôlée par Bpifrance SA (anciennement Bpifrance Financement), elle-même contrôlée conjointement à 49,2% par la CDC et à 49,2% par l'EPIC Bpifrance.

⁵ Sur la base d'un capital composé de 22 917 292 actions représentant 38 675 770 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général (étant précisé que la société VILMORIN & CIE autodétient 7 318 actions représentant 0,03% de son capital).

⁶ Cf. notamment D&I 223C0937 du 21 juin 2023 et D&I 223C0939 du 21 juin 2023.